

SD: 86501077954942L
22077 001471 (001441) - 0001/0001
CL1181 (779449)M. Eric CAMPOS
165 RTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC**ATTESTATION LOI MADELIN****Attestation à conserver à l'appui de votre comptabilité ou à transmettre à votre comptable**(Cotisation ouvrant droit à déduction dans les conditions fixées à l'Article 154 bis du C.G.I –
conforme à la loi n°94-126 du 11/02/1994)

Adhésion N°**T89412229550** au contrat collectif Complémentaire de soins N° TSAN02498000
à l'A.R.E.P (Association Régionale de Prévoyance)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Le Croc - BP 63130
45431 Chécy Cedex.

PERIODE COUVERTE PAR LA PRESENTE ATTESTATION du 01/01/2024 au 31/12/2024	
MONTANT DE LA COTISATION APPELEE (BIC)	MONTANT DE LA COTISATION SOLDEE (BNC)
1 121,67 €	1 110,96 €

Le bénéfice de la déduction est subordonné :

- au respect des plafonds visés par l'article 154 Bis du Code général des Impôts, ainsi qu'à l'obligation d'être à jour des cotisations aux régimes légaux d'assurance maladie et retraite.
- au règlement intégral des cotisations.

La cotisation déductible indiquée ci-dessus tient compte de ce que vos revenus professionnels relèvent du régime : BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux)

Il vous appartient de vérifier le montant de cotisations que vous pouvez effectivement déduire en fonction de votre situation personnelle et de votre régime fiscal (BIC ou BNC).

Fait à CHECY, le 31 janvier 2025

Pour la Société,